

Résolution du 5 juin 2019 de Mmes et MM. Ariane Arlotti, Maria Pérez, Morten Gisselbaek, Annick Ecuyer, Brigitte Studer, Gazi Sahin, Olivier Gurtner, Albane Schlechten, Uzma Khamis Vannini, Jannick Frigenti Empana, François Mireval, Dalya Mitri Davidshofer, Ulrich Jotterand, Laurence Corpataux, Delphine Wuest, Omar Azzabi et Antoine Maulini: «Illustrons-nous de manière parfaitement égalitaire dans nos rues».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 1^{er} décembre 2021, dans le rapport R-246 A)

RÉSOLUTION

Considérant que:

- il y a 548 rues dans le canton de Genève portant des noms d’hommes et 41 rues portant des noms de femmes;
- depuis la création de notre ville, les femmes ont contribué à la bâtir, la faire vivre et rayonner;
- la seule manière d’atteindre la parité est de l’imposer;
- les rues ne se multiplient pas d’elles-mêmes;
- les hommes qui ont marqué l’histoire et sont honorés par une rue portant leur nom ne sont plus là pour céder leur place à des femmes;
- la Ville de Genève a l’occasion d’être exemplaire au niveau de l’application de l’égalité, ajoutant une nouvelle brique à l’édifice des droits humains;
- la réappropriation de l’espace public par les femmes passe par l’occupation de cet espace tant au niveau symbolique, historique et culturel que visuel,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- *intervenir auprès du Canton afin que les 14 nouvelles propositions de noms de rues soient acceptées par la Commission cantonale de nomenclature;*
- *poursuivre le processus de féminisation des noms de rues avec 40 nouvelles propositions respectivement en 2022 et 2023.*